



# La Cité de la mode joue sa dernière carte

**PATRIMOINE** Le bâtiment est toujours aux trois quarts vide.

Ses promoteurs font appel à un spécialiste des sites urbains en difficulté.

**CLAIRE BOMMELAER**

**C'**est un peu l'opération de la dernière chance pour la Cité de la mode et du design. Situé en bord de Seine, quai d'Austerlitz à Paris, construit en 2006, l'immense bâtiment vert vient, pour la troisième fois, de se trouver une nouvelle programmation et de se voir fixer une nouvelle date d'ouverture. Pour l'instant, il est aux trois quarts vide - seul l'Institut français de la mode y est installé - et sert de lieu pour des événements, comme des défilés de mode ou Chic Art Fair. Son esthétique conçue par le cabinet d'architectes Jakob-McFarlane fait débat : la nuit, les lumières donnent une allure de paquebot à cet ancien entrepôt, et fédère la jeune génération. Le jour, le revêtement redevient triste comme le bâtiment d'origine. « Ce truc vert, cela doit être de l'architecture », avait ironisé Nicolas Sarkozy en 2008, provoquant une lettre ouverte indignée des architectes.

L'histoire de ce qui est encore un cafoillage démarre en 2005, date à la-

quelle le Port autonome de Paris cède pour cinquante ans les droits d'occupation de 14 400 m<sup>2</sup> à la Ville de Paris. Cette dernière, qui a versé 17 millions d'euros, lance un appel à projets, finalement emporté par la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Elle aménage le site : des espaces commerciaux sont prévus au rez-de-chaussée, un espace événementiel est ouvert, une immense terrasse aménagée sur le toit. Des tensions se font alors jour entre la CDC et la mairie.

## « C'est très compliqué »

Les deux parties peinent à trouver des occupants : visiblement, le circuit de décision est trop compliqué, et les éventuels locataires (magasins de meubles, restaurateurs, décorateurs) ne donnent pas suite. Seule l'école de Pierre Bergé, l'IFM, s'installe. La crise, enfin, passe par là. Pendant ce temps, les charges s'accumulent et ne sont pas compensées par le million d'euros que rapporte la partie événementielle (défilés, salons professionnels...). Petit à petit, le lieu obtient le statut peu envié de chantier inachevé et de ratage politique.

Il y a un mois, la Caisse décide de recourir à deux professionnels pour redresser la barre. Le cabinet Clipperton Développement et Cyril Aouizerate, cofondateur du très branché restaurant le Mama[Shelter] à Paris, sont missionnés pour redonner vie au « truc vert ». « Notre objectif, c'est de faire vivre ce lieu autour de la création et du design, et de l'ouvrir au public fin septembre 2011 », explique Philippe Braidy, de la CDC.

Cyril Aouizerate, dont la société, Urbantech, est spécialiste de la relance de sites urbains, prévoit au rez-de-chaussée un concept store dédié « aux créateurs, de design ou de mode », plusieurs restaurants et, pourquoi pas, « un night-club sur la terrasse ». Qu'importe sa mauvaise desserte. Il faut, estime-t-il, « mettre un peu de nouveauté, renforcer l'image d'un lieu qui ne part pas de rien, et les gens viendront ». Ce bâtiment « est très compliqué », admet Anne de Bayser, directrice de cabinet adjointe de Bertrand Delanoë, « mais nous voulons tous qu'il fonctionne ». Rendez-vous dans six mois. ■

## Bouygues en charge de la Philharmonie

C'EST finalement Bouygues Bâtiment Ile-de-France, une filiale de Bouygues Construction, qui va construire la Philharmonie de Paris, à La Villette. Le contrat, d'un montant de 219 millions d'euros, concerne la réalisation, l'exploitation et la maintenance pendant quinze ans de ce bâtiment.

Les Ateliers Jean Nouvel se chargeront de la partie architecturale. Les travaux commenceront en mars et dureront trois ans. Ils mettront fin à une période de suspension qui a duré dix mois. La Philharmonie est en effet financée par la Ville, la région Ile-de-France et l'Etat, pour un montant total de 335 millions d'euros. Pen-

dant plusieurs mois, Bercy et Matignon avaient plaidé pour une pause dans les travaux, afin de soulager les finances publiques. D'autant que la Salle Pleyel et le Théâtre des Champs-Élysées pouvaient assurer une programmation de musique classique à Paris. Mais l'Élysée a décidé en fin d'année 2010 de poursuivre le chantier : le président de la République a même envoyé une lettre au maire de Paris et une autre à Jean Nouvel pour leur assurer de son soutien.

Le projet, porté par le directeur de la Cité de la musique Laurent Bayle, prévoit une salle de concert de 2 400 places et 8 salles de répétition.